



LES CLUBS ET LES AFFILIES...

... QUE FAIRE EN FIN DE SAISON

DEBUT MAI

- La province envoie à chaque correspondant qualifié le listing de la saison qui se termine

DE DEBUT MAI AU 15 JUIN – OBLIGATION DES CQ

- Via la plateforme et l'identifiant du club, le CQ se connecte sur « affiliation » en cliquant sur le « + », une infobulle apparaît « désaffilier un membre »
- Une liste s'affiche par ordre alphabétique, le CQ coche les cases des membres qu'il ne souhaite pas garder et la valide.

ATTENTION !!!!

Si vous oubliez cette opération dans le délai, tous les membres seront désaffiliés et toutes les formalités d'affiliations sont à recommencer (cf fiche n°9 - § 3)

Avantage du système : les membres non barrés restent dans leur club et ne doivent plus accomplir aucune formalité

Du 1er mai au 30 juin – ALTERNATIVE POUR LES MEMBRES

- Chaque membre a la possibilité de se désaffilier en téléchargeant le formulaire sur le site lffs.org, il remplit et signe le document

SOIT

- Il l'envoie par **recommandée EN MEME TEMPS** au Secrétaire Provincial de la LFFS **AINSI QU'une copie au CQ de son club**

SOIT

- Il l'envoie par **courriel EN MEME TEMPS** au Secrétaire Provincial de la LFFS **AINSI QU'au CQ de son club**

Un seul mode de transmission (courrier ou mail) est accepté pour toute la procédure

DEBUT SAISON

- La province envoie le listing actualisé
- Le CQ en vérifie l'exactitude et le cas échéant fait corriger les erreurs

ATTENTION : toute inexactitude non signalée dans un délai de 2 semaines ne pourra plus être rectifiée et le joueur restera affilié ou devra se réaffilier selon le cas.

BON A SAVOIR

- Un membre omis par son club ou qui oublie de se désaffilier restera d'office dans son club.



la désaffiliation bis a été abrogée, le seul recours est (pour autant que le membre ne figure sur aucune feuille de match) est la mutation du 1^{er} décembre au 1^{er} mars.